



# Foire Aux Questions des musiciens (BasseCour Jump)

## Sommaire de la FAQ

<b>1. S'inscrire et être programmé(e)</b>	<b>2</b>
Comment être programmé(e) ?	2
Pourquoi remplir ce formulaire ?	2
Puis-je proposer d'autres groupes pour jouer le même soir ?	2
Je suis artiste solo, comment faire ?	2
<b>2. Délais et réponses</b>	<b>2</b>
J'ai rempli le formulaire mais je n'ai pas de retour. Est-ce normal ?	2
Je suis passé.e avec mon groupe lors d'un BCJ et je n'ai pas reçu la captation. Est-ce normal ?	2
<b>3. Adhésion et caution</b>	<b>3</b>
Pourquoi est-ce que vous demandez une caution ?	3
Pourquoi est-ce que vous demandez une adhésion pour les musiciens ?	3
Quel est le montant de l'adhésion ?	4
Tous les musiciens doivent-ils adhérer ?	4
Est-ce qu'on peut faire un seul chèque groupé pour les adhésions ?	4
À quel ordre doit-on adresser le chèque ?	4
Puis-je payer l'adhésion par virement bancaire ?	4
Avez-vous reçu nos chèques d'adhésion et de caution ?	4
Je constate que le chèque n'a pas encore été encaissé. Est-ce normal ?	4
Le chèque de caution est-il encaissé ?	4
J'ai oublié mon chèque de caution après la soirée, comment le récupérer ?	4
Je n'habite pas à proximité. Puis-je apporter la caution et les adhésions le jour du concert ?	5
<b>4. Contreparties</b>	<b>5</b>
Comment récupérer la captation à l'issue du concert ?	5
Est-ce qu'il est prévu une rémunération pour les groupes à l'issue de la soirée ? Si ce n'est pas le cas, est-il possible de réaliser une billetterie nous-mêmes ?	5
Est-ce que le concert doit rester gratuit pour le public ?	5
<b>5. Répétition offerte</b>	<b>5</b>
Comment réserver la répétition gratuite avant le concert ?	5
<b>6. Déroulement de la soirée et balances</b>	<b>5</b>
<b>7. Accueil du public et informations pratiques</b>	<b>6</b>
Peut-on réserver des places assises ?	6



Quel est le remplissage habituel ?

6

## **8. Matériel et technique**

**6**

Est-ce qu'il y a des pupitres sur place ?

6

Est-ce qu'il y a un stand clavier sur place ?

6

# **1. S'inscrire et être programmé(e)**

## **Comment être programmé(e) ?**

Remplissez le formulaire de programmation :

<https://forms.gle/Kgpo6KzDyhgWVE6o6>

## **Pourquoi remplir ce formulaire ?**

Il centralise toutes les informations nécessaires (nom du groupe, description, contacts, réseaux sociaux, disponibilité, etc.). Cela nous permet de traiter les demandes plus rapidement et plus efficacement.

## **Puis-je proposer d'autres groupes pour jouer le même soir ?**

Oui. Nous n'irons toutefois pas les démarcher.

Transmettez-leur le formulaire et précisez que vous souhaitez être programmés ensemble.

## **Je suis artiste solo, comment faire ?**

Nous organisons plusieurs soirées dédiées aux artistes solo chaque année.

Remplissez le formulaire et nous vous proposerons une date :

<https://forms.gle/Kgpo6KzDyhgWVE6o6>

# **2. Délais et réponses**

## **J'ai rempli le formulaire mais je n'ai pas de retour. Est-ce normal ?**

Oui. L'équipe est réduite et nous faisons un point environ tous les 15 jours.

Merci de patienter deux semaines avant de nous relancer.

## **Je suis passé.e avec mon groupe lors d'un BCJ et je n'ai pas reçu la captation. Est-ce normal ?**

Oui, l'équipe est très réduite et peut tout à fait avoir un peu de retard. Merci de patienter deux semaines avant de nous relancer. Vous pouvez directement appeler Clément, le directeur, au 01 47 29 03 84.



### 3. Adhésion et caution

#### Pourquoi est-ce que vous demandez une caution ?

Nous demandons une caution (= un chèque qui n'est pas encaissé) aux groupes uniquement afin d'**éviter au maximum les annulations de dernière minute**. Un groupe qui annule à la dernière minute, c'est :

- une soirée raccourcie pour le public venu voir les concerts
- dans le pire des cas, une interruption dans la soirée (ex. entre 21h et 22h), résultat le public présent partira et il n'y aura personne pour le groupe de 22h
- une gestion dans l'urgence des changements éventuels d'horaires des groupes restants afin d'optimiser la soirée et d'éviter la situation ci-dessus
- un ingénieur du son qui est payé par Musique Pour Tous pour toute une soirée, afin d'assurer la captation de 3 groupes, et qui n'en enregistre que 2

Si un groupe prévoit une annulation ou un report de la date de concert bien en amont (plusieurs semaines minimum avant le concert), évidemment le chèque n'est pas encaissé et on s'arrange.

#### Pourquoi est-ce que vous demandez une adhésion pour les musiciens ?

Tout d'abord, l'aspect financier.

Musique Pour Tous engage des frais pour l'organisation des BasseCour Jump :

- l'organisation en amont et en aval est gérée par le directeur (Clément) et par une prestataire freelance (Marion)
- le soir même, un barman pour tenir le bar et un ingénieur du son pour assurer une captation vidéo
- l'électricité, l'eau, le chauffage, bref, les coûts fixes d'ouverture des locaux

Ces frais sont intégralement portés par l'association Musique Pour Tous. Les soirées BasseCour Jump sont systématiquement déficitaires (les consommations au bar n'équilibrent pas les frais engagés pour la soirée).

Pour ces raisons, nous demandons une participation financière afin de réduire ce déficit et de permettre de continuer cette activité.

Ensuite, l'engagement des musiciens.

Voir le point précédant concernant la caution. L'équipe de MPT passe du temps à organiser ces soirées. Un engagement financier, même minime, permet d'accroître l'engagement des musiciens à assurer la soirée.



*On se sent toujours plus impliqué quand on paie, même quelques euros, pour participer à un événement. Pensez à tous ces webinaires et événements gratuits où vous vous êtes inscrits mais pas rendus !*

### **Quel est le montant de l'adhésion ?**

L'adhésion musicien est de 10 € par personne.  
Elle est valable pour la durée de l'année scolaire (ex. : 2024-2025).

### **Tous les musiciens doivent-ils adhérer ?**

Oui, l'adhésion est obligatoire pour chaque musicien.

### **Est-ce qu'on peut faire un seul chèque groupé pour les adhésions ?**

Oui vous pouvez !  
En revanche, ne mélangez pas caution et adhésion.

### **À quel ordre doit-on adresser le chèque ?**

À l'ordre de Musique Pour Tous, l'association. La BasseCour c'est le nom du café culturel.

### **Puis-je payer l'adhésion par virement bancaire ?**

Non, l'adhésion se fait par chèque ou espèces.

### **Avez-vous reçu nos chèques d'adhésion et de caution ?**

Merci d'appeler directement le directeur, Clément, au 01 47 29 03 84.

### **Je constate que le chèque n'a pas encore été encaissé. Est-ce normal ?**

Il peut y avoir des délais entre la réception du chèque et l'encaissement à la banque.  
En cas de doute, appeler le directeur, Clément, au 01 47 29 03 84.

### **Le chèque de caution est-il encaissé ?**

Non. Il n'est encaissé qu'en cas d'annulation moins d'un mois avant la date prévue ou de non-respect des engagements. Sinon, il est restitué après la soirée.

### **J'ai oublié mon chèque de caution après la soirée, comment le récupérer ?**

Vous pouvez :

- appeler Clément, le directeur (01 47 29 03 84) pour lui demander de **déchirer votre chèque**



- passer directement à Musique Pour Tous sur les heures d'ouverture pour **recupérer votre chèque**

### **Je n'habite pas à proximité. Puis-je apporter la caution et les adhésions le jour du concert ?**

Non. Les documents doivent nous parvenir au moins un mois avant le concert. Si vous ne pouvez pas les déposer sur place, envoyez-les par courrier (n'envoyez pas d'espèces par courrier) :

Association Musique Pour Tous  
93 cours Nicole Dreyfus  
92000 Nanterre

## **4. Contreparties**

### **Comment récupérer la captation à l'issue du concert ?**

Clément, le directeur de Volubilis, vous l'enverra directement par WeTransfer. Comptez au moins 15 jours pour recevoir la captation.

Au bout de 15 jours, n'hésitez pas à appeler directement Clément si vous n'avez rien reçu : 01 47 29 03 84

### **Est-ce qu'il est prévu une rémunération pour les groupes à l'issue de la soirée ? Si ce n'est pas le cas, est-il possible de réaliser une billetterie nous-mêmes ?**

Non, il n'est pas possible de réaliser une billetterie vous-même.

### **Est-ce que le concert doit rester gratuit pour le public ?**

Oui, le concert doit rester gratuit pour le public.

## **5. Répétition offerte**

### **Comment réserver la répétition gratuite avant le concert ?**

Contactez directement le directeur, Clément, au 01 47 29 03 84 pour réserver votre répétition.

## **6. Déroulement de la soirée et balances**

### **À quelle heure ont lieu les balances ?**

Selon l'ordre de passage :  
1er groupe : 19h30



2e groupe : 21h

3e groupe : 22h

Il n'y a pas d'erreur, on prend 10/15 minutes pour le 2ème et le 3ème groupe en début de set.

**Les balances se font-elles dans un autre lieu ?**

Non, tout a lieu à Musique Pour Tous : 93 cours Nicole Dreyfus, 92000 Nanterre.

## **7. Accueil du public et informations pratiques**

**Peut-on réserver des places assises ?**

Non, mais la salle dispose de nombreuses tables et chaises : chacun trouve de quoi s'installer.

**Quel est le remplissage habituel ?**

Il varie fortement selon les soirées. La fréquentation dépend en grande partie de la communication et du public amené par les groupes. N'hésitez pas à mobiliser votre réseau.

## **8. Matériel et technique**

Le matériel fourni et les conditions techniques complètes figurent dans le [guide BasseCour Jump](#). (Backline, sonorisation, plan de scène, consignes, etc.)

**Est-ce qu'il y a des pupitres sur place ?**

Oui.

**Est-ce qu'il y a un stand clavier sur place ?**

Oui.